

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Affiliés au Comité En exercice Syndical	Présents
---	----------

37	37	19
----	----	----

Séance du 26 mai 2011

Date de la convocation

14-04-11

Date d'affichage

14-04-11

Objet de la Délibération

2011-05-12
Patrimoine

L'an deux mille onze

Et le vingt six mai

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **JL BELLIDO** (CdC Le Minervois), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **JP CRASSUS** CdC du Saint-Chinianais), **JL.FALIP** (Conseil Général), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **Y.POUJOL** (CdC Combes & Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général).

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
23 JUIN 2011
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et par notification
après dépôt en Préfecture

310511

310511

Objet : Patrimoine

Le territoire Haut Languedoc et Vignobles bénéficie d'un soutien aux thématiques patrimoniales porteuses de sens : enjeux urbains ou de territoires, collections patrimoniales significatives, réflexions sur l'identité culturelle.

Ce programme permet la mise en oeuvre de projets liés au territoire, à son héritage et à son devenir.

Cette approche de Pays intègre les dimensions nécessaires suivantes : politique patrimoniale, réflexion sur l'adéquation entre les réalités patrimoniales et les projets culturels développés, formations communes des différents partenaires, élaboration d'outils pédagogiques et d'instruments d'évaluation ou de valorisation et modalités de fonctionnement.

1 – Editions patrimoniales

Des inventaires du patrimoine communal ont été menés sur six communes - Thézan-lès-Béziers, Murviel-lès-Béziers, Capestang, Cessenon/Orb, Laurens, Saint-Chinian – en partenariat avec la DRAC et le Conseil Général, permettant d'inventorier le patrimoine bâti, public et privé, inventaire complété par une recherche archéologique mettant en exergue l'évolution des villages au fil du temps.

Ces inventaires, outil de réflexion, de mémoire historique et d'aide à la décision, notamment dans le cadre de la mise en valeur des villages, sont aussi des outils de vulgarisation et de communication touristique et patrimoniale.

Suite à la diffusion des études sur Saint-Chinian et Cessenon/Orb, la poursuite du projet d'éditions est proposée sur la commune de Murviel-lès-Béziers, selon le plan de financement prévisionnel suivant, à hauteur de 31.490,72 € HT, pour lequel les cofinancements suivants pourront être sollicités:

Europe (LEADER)	17.319,88 €
Conseil Général de l'Hérault	13.824,42 €
Autofinancement	346,42 €

2 – Visioguides

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles engage la deuxième tranche d'équipement des communes de Minerve, d'Olargues, de Roquebrun et de Saint-Pons de Thomières, en visioguides patrimoniaux.

Cette deuxième tranche vient compléter l'équipement opéré sur les communes de Capestang, Cessenon sur Orb, Murviel les Béziers et Saint-Chinian.

Il convient, comme lors de la première tranche, de préciser par convention, les modalités du partenariat entre le Pays, la commune et le point de location (cf. projet de convention-type annexé au présent rapport).

Monsieur le Président demande à s'Assemblée de bien vouloir se prononcer :

- sur le principe de la conduite par le Pays de l'opération d'édition patrimoniale sur Murviel les Béziers,
- sur les termes des projets de convention concernant les éditions patrimoniales sur Capestang et sur Murviel les Béziers,
- sur les termes du projet de convention-type de mise à disposition des visioguides,

et l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la conduite par le Pays de l'opération d'édition patrimoniale sur Murviel les Béziers, sur les termes des projets de convention concernant les éditions patrimoniales sur Capestang et sur Murviel les Béziers, sur

les termes du projet de convention-type de mise à disposition des visioguides, et autorise le Président à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 26 mai 2011.

Le Président,
Francis BOUTES



SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
23 JUIN 2011
SERVICE COURRIER